



CLASSIQUES
GARNIER

« Présentation », *Dictionnaire historique et philologique du français non conventionnel*, p. 13-16

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-06065-9.p.0013](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-06065-9.p.0013)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2017. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRÉSENTATION¹

L'OBJECTIF

Il s'agit ici d'un vaste choix de mots ou de locutions qui ont été retenus en fonction d'un double critère : d'une part, l'appartenance à un français relevant plus de la langue parlée que de l'écriture soutenue, et de l'autre, le fait que les renseignements que j'apporte ne figurent pas ailleurs, à ma connaissance.

Ce que ces notices apportent de nouveau peut être, par exemple :

- un mot qui ne se trouve dans aucun dictionnaire courant (*mégo*, *rabillaré*) ;
- une expression ou locution du même ordre (*avoir de ça*, *parce que c'est toi*) ;
- une phrase ou façon de parler populaire ignorée elle aussi (*à force de jouer au con il finira par gagner*, *mouche-toi t'es morveux*) ;
- une ou plusieurs citations qui développent divers emplois ou variantes d'un même mot (*pedibus*, *rouler*) ;
- une ou plusieurs citations attestant que le terme a été utilisé avant la date la plus ancienne mentionnée par les dictionnaires (*gros plein de soupe*, *trouillomètre*) ;
- une citation complétant l'indication de date d'un dictionnaire qui n'indique pas sa source (*Biribi*, *engueuler*) ;
- un mot fantaisiste utilisé dans une formule de jeu, un jeu de mots, etc. (*grivan*, *dig-dog savate*).

1 Note de l'éditeur : la révision et le toilettage du manuscrit du regretté Pierre Enckell ont été assurés par André Thibault.

Dans la mesure du possible, j'ai tâché de relier les termes entre eux, soit par le sens, soit par la forme. Ainsi, *engueuler* ci-dessus est à rapprocher d'*engueulage*, *engueulement*, *engueuleur*, *déguenlade*, *déguenler*, *déguenleur*, *déguenlis*, *gueulade*, *gueuler*, *gueuleton* et des locutions : *faire la/une gueule*, *gueule noire*, *petite gueule*, *sale gueule*, *être sur sa gueule*, *ta gueule*, chaque entrée apportant des datations ou des faits nouveaux.

LES DÉFINITIONS

Elles n'ont pas toujours la rigueur des dictionnaires de langue, mais constituent souvent des équivalents. Les lexicographes n'aiment pas qu'on utilise deux ou plusieurs synonymes en guise de définitions ; s'agissant de mots rares ou d'expressions polysémiques, je n'ai pas toujours su éviter cette pratique. Les définitions sont placées entre guillemets, ainsi *petite dame* « femme de mœurs légères » ; les gloses sont entre guillemets doublés de parenthèses, ainsi *ma petite dame* « (terme d'adresse, parfois condescendant) ».

LES CITATIONS

Un certain nombre de citations apparaissent deux ou même trois fois dans ces pages, pour illustrer les termes différents qu'elles contiennent ; on a préféré les répéter, parfois partiellement, plutôt que de renvoyer le lecteur à une seule occurrence, ce qui l'obligerait à un va-et-vient entre les pages du dictionnaire.

La graphie des citations a été respectée ; on n'a pas apporté de corrections quand elles sont tirées d'une publication d'après un manuscrit, comme c'est le cas pour la Correspondance de Madame de Graffigny ou Parades de Beaume). Seules exceptions :

- *É* transcrit *et*, *i* et *u* transcrits *j* et *v*, dans le cas d'impressions anciennes ;

- les points de suspension toujours au nombre de trois, sauf quand ils suivent l'initiale d'un mot que l'auteur n'a pas voulu écrire en toutes lettres ;
- dans les textes dialogués, de théâtre et assimilés, quelle que soit la forme de notre source, les noms des personnages sont systématiquement écrits en PETITES CAPITALES, suivis directement par la réplique, et les didascalies en *italique*.

LES DATES

La date en italiques et entre parenthèses (1808) qui suit une entrée ou une sous-entrée est soit la date la plus ancienne fournie par les dictionnaires consultés (pour l'essentiel, ces dictionnaires sont le TLF, parfois le FEW, Esnault 1965, les DDL, Colin/Mével, Rey/Chantreau, Bernet/Rézeau, Enckell 2004²).

Pour plus de clarté, les dates à retenir pour les citations sont indiquées ici en gras.

Exceptionnellement, bien que la date soit déjà mentionnée dans un dictionnaire, il arrive qu'on fournisse la citation exacte à laquelle elle correspond. En constatant par exemple qu'une expression est enregistrée dans le dictionnaire de Bruant en 1901, certains auteurs considèrent – à juste titre, sans doute – qu'elle devait être en usage précédemment. Mais ils lui donnent alors pour date « fin du XIX^e siècle », sans pouvoir en apporter la preuve. Or, ce sont des preuves qu'on demande.

Dans la mesure du possible, j'ai cherché toutes les locutions retenues dans la base Frantext, afin de supprimer celles qui seraient attestées auparavant. Quand la date de « ma » première attestation coïncidait avec celle de la base, je l'ai conservée. Quand la citation de Frantext est postérieure, j'indique sa date de la même façon que celles des dictionnaires : (1783), par exemple.

Ainsi, « *ficotte* n. f. ma ficotte "(juron)" (*par ma ficotte* 1611 Enckell 2004) » signifie que ce juron était jusque-là daté de 1611 et dans la

2 Pour ce type d'abréviations, v. *Bibliographie*, p. 1199.

locution *par ma ficotte*, selon Enckell 2004. Dans la citation que donne l'article consacré à ce mot, on voit qu'il apparaît en 1598, sous la forme *ma ficotte*.

Autre exemple, « *le plus beau jour de ma vie* » (1714) « (pour qualifier le jour où l'on se marie) » signifie que la locution est attestée depuis 1714, mais dans un autre emploi : au sens précis indiqué ici – pour qualifier le jour où l'on se marie – elle n'apparaît, comme le montre la citation qui suit, qu'à partir de 1769.

P. E.